



## VILLE DE GASSIN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

***L'an deux mille vingt six***

*le : huit octobre à 18 heures*

*Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie WANIART, Maire,*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> octobre 2026.*

*Membres présents* : Agnès MARTIN, François MATTON, Didier SILVE, Sylvie BRUNET, Elisabeth DIGNAC, Chantal SIMONI, Alain PICQUENOT, Mélanie CASCANT, Emilie LECCIO, Sébastien BRUNO, Céline MAILLAFET, Karine WOLAK, Solène PESCH.

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Nombre de Conseillers : |    |
| en exercice             | 23 |
| présents                | 14 |
| votants                 | 20 |

*Membre(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

*Madame Séverine VILLETTE à Madame Sylvie BRUNET  
Monsieur Hervé BERNE à Madame Anne-Marie WANIART  
Madame Anne-Marie MARCELLINO à Madame Chantal SIMONI  
Monsieur Serge VOTA à Monsieur Didier SILVE  
Monsieur Florian MARQUES à Madame Elisabeth DIGNAC  
Monsieur Sam PAILLON à Madame Agnès MARTIN.*

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture  
le : 12/10/2026  
et de la publication sur le  
site internet  
le : 12/10/2026

*Membres absents :*

*Monsieur Vincent BRINDEL  
Monsieur Olivier UCHET  
Monsieur Emile OLLIVIER*

*Secrétaire de séance :* Madame Céline MAILLAFET

|          |                                                                                                      |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 26/92 | <b>OBJET : ÉCOLE MATERNELLE – PARTICIPATION COMMUNALE - SÉJOUR CLASSE VERTE DU 03 AU 05 MAI 2027</b> |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Madame Sylvie BRUNET, Adjointe au Maire, expose :

L'école maternelle propose aux écoliers de la classe de Madame LICATA, classe de moyenne-grande section, Madame COURTINE, classe de grande section et, Madame ZAFOSNIK, classe de moyenne section un séjour « classe verte » du 03 au 05 mai 2027, au centre de vacances La Martre.

Sont concernées trois classes pour 61 enfants, 3 enseignants.

Le prix par enfant s'élève à la somme de 299 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS N° 26/92 DU 8 OCTOBRE 2026 (SUITE)**

Il est proposé à l'assemblée délibérante de contribuer à hauteur de 50 % du prix soit 149,50 € TTC par enfant participant à ce séjour.

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, ouï l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés** :

- **AUTORISE** l'aide financière d'un montant de 149,50 € TTC par enfant participant au séjour « classe verte » proposé par l'école maternelle de Gassin,
- **AUTORISE** l'inscription de la dépense au budget à l'article 65888.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
Anne-Marie WANIART

La secrétaire  
Céline MAILLAFET